

tion en comprenait les dangers et il alla même jusqu'à dire que pas une livre de beurre ou du moins pas la moindre quantité n'entrerait en Canada à la faveur de ce traité. Et le premier ministre, lui, était si sûr de son affaire que, signalant quelques mois après les avantages du traité lors d'une réunion à Woodstock, il déclara que si l'on y découvrait le moindre danger pour le bien du Canada, le Gouvernement prendrait les mesures pour en obtenir l'annulation ou l'abrogation. Or, huit jours après, sans négociation, un arrêté en conseil, œuvre de l'exécutif, en étendait l'application à la Nouvelle-Zélande. Nous connaissons tous les résultats.

Quelle est la situation actuelle? Elle est tout à fait différente de ce qu'elle était alors. Actuellement, le commerce canadien se solde par une balance défavorable de 100 millions. Est-il possible de regarder sans inquiétude nos statistiques commerciales de janvier et février? Tout homme réfléchi et versé dans les affaires qui les étudie est obligé de reconnaître que pour fournir du travail aux artisans du pays, il faut que chaque citoyen s'efforce de vendre ses produits là où il a l'occasion de les placer. C'est pour cette raison que nous, de ce côté-ci, conscients de notre devoir, avons toujours conseillé au Gouvernement, comme le prouvent les archives, non pas d'annuler ou d'abroger le traité à une époque comme celle-ci, mais bien de le modifier à l'avantage réciproque des deux pays. A ce sujet, je fais une distinction bien marquée entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous ne pouvons pas risquer la destruction d'une grande industrie fondamentale telle que l'industrie laitière, au moment où le chômage nous guette, où notre structure industrielle est menacée et où les marchés de France, d'Italie et d'Allemagne se ferment devant nos producteurs de blé, à la suite de tarifs hostiles qui ont atteint un maximum de 80c. par boisseau. Je dis aux honorables députés qui sont à notre gauche qu'ils feraient mieux de retirer leur proposition que de la présenter en ce moment, étant donné notre situation économique.

Prenez l'industrie du papier. La surproduction, dont le Gouvernement n'est pas responsable, a obligé les Canadiens à accepter un prix sur le marché américain et les autres marchés du monde, qui, d'après les économistes modernes, est inférieur au véritable prix de revient et à la valeur réelle. Sait-on que le papier à journaux exporté du Canada en Australie en en Nouvelle-Zélande a rapporté au producteur moins de \$42 la tonne? Comprend-on ce que cela signifie? Pour faire marcher les machines à plein rendement, l'excédent de production a été vendu à l'étran-

ger depuis douze mois à un prix inférieur au prix de revient. Il fallait écouler cet excédent. Si cet état de choses continue, pouvons-nous abroger le traité? Etant donné notre situation économique et l'effort surhumain que font nos industriels et d'autres pour fournir de l'emploi à nos ouvriers, pouvons-nous nous permettre d'abroger le traité? Personnellement, bien que j'eusse voté contre le traité si j'avais été présent, je ne suis pas disposé, aujourd'hui, connaissant la situation qui existe dans le pays, à voter pour son abrogation. Mon honorable ami (M. Stewart) aime à rire des malheurs de notre pays. C'est la vieille histoire; l'honorable ministre ne connaît qu'une chose: rire du tort qui est fait à ses concitoyens.

L'hon. M. STEWART: J'interromps rarement un orateur, mais je tiens à mettre les choses au point. Je ne ris pas des malheurs qui peuvent arriver au pays; je ris de mon honorable ami.

L'hon. M. BENNETT: C'est ce que j'attendais de l'honorable ministre, car il indique généralement son appréciation du traité en riant; c'est son habitude. La vieille histoire: Néron joue de la lyre pendant que Rome brûle. L'honorable ministre se contente de cela et n'écoute pas les avertissements. Ces avertissements ont été donnés ici même il y a cinq ans, au moment de conclure le traité; l'opposition avait alors prédit ce qui arriverait. Voilà les faits, et il n'est pas de sophisme, ni de casuistique qui puisse changer l'histoire. Les faits sont là, consignés dans le Hansard. Je demande au ministre de l'Intérieur, au ministre des Chemins de fer, à leurs collègues du cabinet: pouvez-vous vous permettre actuellement d'abroger le traité? Le ministre des Finances n'est pas ici, mais je pose cette question: que dit l'Australie depuis trois ans? Que dit-elle depuis six mois? Quel ministre voudra répondre à cette question. Or, voici ce que l'Australie a dit: nous ne tolérerons pas plus longtemps une balance commerciale défavorable telle que celle qui existe actuellement. Nous voulons de meilleurs traités, de meilleures conditions; nous voulons établir un meilleur équilibre entre les deux pays. Ce n'est pas le Canada qui a demandé cela: c'est l'Australie. Je le demande au ministre des Finances et aux autres membres du Gouvernement: leur attitude, ce soir, est-elle due, oui ou non, à ce qu'ils veulent faire dire à l'Australie que les Canadiens approuvent de tout cœur ce traité considéré intolérable par les Australiens? Voilà la question. Nous ne nous laisserons pas leurrer par des sophismes comme ceux que le ministre des Finances emploie quand il conseille d'a-